



Juillet 2013 N° 54

Le petit Journal De Neufmoutiers-en-brie



- Garder son calme et son cap dans la tempête

La multiplication des réunions de travail, les complications administratives et réglementaires, la réduction des dotations de l'Etat, du Conseil Général et du Conseil Régional, ne doivent pas empêcher votre Maire et vos élus de l'équipe municipale de garder le cap de leur politique au service de tous les Neufmonastériens.

C'est encore plus vrai lorsque des « visiteurs » s'invitent sur le territoire communal et imposent dégradations, climat de peurs et angoisses. Aussi je tiens à remercier, du fond du cœur, toutes celles et ceux qui m'ont adressé des témoignages de soutien, et ils sont nombreux !

- Garder son cap dans un contexte national difficile et dans un contexte local en pleine évolution

Il est évident pour moi, mais pas pour tous, que Neufmoutiers ne peut plus être gérée de façon isolée, déconnectée du territoire qui l'entoure. L'implantation du plus grand gros projet touristique privé européen (1 milliard 800 millions d'euros), je veux parler des « Villages Nature » à moins de dix kilomètres aura, de fait, des impacts sur notre petite commune. Nul doute que sur les 1600 emplois directs créés auxquels s'ajouteront les 3200 emplois indirects, certains viendront habiter notre commune. C'est pourquoi un développement modéré et planifié de notre commune est prévu sur 10 ans. Prochainement une deuxième zone économique intercommunale verra le jour sur le site de Val-Bréon, côté Chapelles-Bourbon. Notre territoire communal s'étend sur 1590 Ha, dont la presque totalité est occupé par des terres agricoles et des massifs forestiers....



Le Dossier

« l'Orée du Parc » P6
- Communication de l'aménageur sur le programme -

Agenda 2013

7/8 Septembre:

Fête du village avec exposition de «Graines de Cézanne.»

29 septembre:

La chorale « Chœur en Route » de Favières propose son Spectacle musical

« Voyage autour du Monde »

à 17h Salle

Alain PEYREFITTE

Entrée gratuite

Participation libre

Contact :

Ghislaine Pothin

01 64 25 32 02

ghislaine.pothin@altinet.fr

Edito

... Les espaces urbanisés occupent seulement 24 ha, soit 1.6 % de la superficie totale de Neufmoutiers. A la jonction entre la couronne agricole de l'Ile-de-France et la périurbanisation parisienne, Neufmoutiers est une commune qui, du fait de sa situation à l'écart des nuisances, au sein de clairière boisée et à proximité des grands axes, connaît une forte demande en logements d'une population captée par l'attractivité économique du secteur et à la recherche d'un cadre de vie de qualité. Notre population relativement homogène, caractérisée par une structure familiale jeune (entre 30 et 45 ans) devient mobile mais reste très active. **Il faut donc évoluer tout en préservant notre richesse environnementale.** La re-crédation d'un commerce de proximité est arrêtée dans le nouveau programme immobilier en centre-bourg. La croissance de la commune doit se poursuivre à un rythme régulier et modéré pour que les équipements publics existants restent performants et pour assurer l'intégration des nouveaux arrivants et que le cadre de vie soit préservé. La volonté des élus s'oriente vers une perspective démographique de 1300 à 1400 habitants d'ici à l'an 2020.

Je vous souhaite d'excellentes vacances estivales et vous assure de mon dévouement

Votre Maire

Sommaire

1- Édito du Maire		6- La vie associative :	P20
2- Notre joie - Notre peine	P3	les jeunes d'autrefois, Graines de	
3- Le dossier :	P4	Cézanne, Danse/tennis, Foot,	
4- Les mots des Adjoints :	P9	Solidarité Partage, Vie paroissiale	
Urbanisme, Travaux , École, Social,		7- La vie communautaire	P26
Secrétariat, Manifestations ...		du Val-Bréon	
4- Le Centre Aéré	P17	9- Communiqués de Presse:	P28
5- La Bibliothèque	P18	CPAM – Hôpitaux - ERDF	

Petit Journal

Directeur de la publication : Jean-Jacques Barbaux

Crédation: Mister Repro

Impression: Mister repro 06.62.86.74.57

Notre Joie

Un beau brin de muguet a vu le jour le 1er Mai 2013. Notre secrétaire de Mairie, Camille PLANQUETTE, a donné le jour à un merveilleux petit Tom. Elle lui apporte toute sa tendresse, c'est pourquoi vous ne la voyez plus au secrétariat de Mairie.

La maman et le nouveau – né se portent à merveille.

Notre peine

Allocution de Monsieur le Maire lors des obsèques de Mme Véronika Sendron.

Véronika ZYDZIAK, pour beaucoup d'entre nous, nous l'appelions Henriette. Née le 7 octobre 1936, elle se marie à Joseph SENDRON le 10/07/1965. Trois enfants naissent de cette union, l'un d'eux décédera bien trop tôt. Henriette a été employée par la commune comme agent de service du 2 janvier 1975 au 1er mars 1999 où elle a fait valoir ses droits à la retraite.

Ce fut une employée régulière, très aimée de nos enfants à l'école et je garderais d'Henriette l'image d'une femme discrète, toujours soucieuse de bien faire. Malheureusement la maladie l'atteint juste avant sa retraite, lui laissant seulement une année d'autonomie avant de connaître la dépendance durant 13 années, dont les 5 dernières furent particulièrement éprouvantes.

Eprouvantes pour son époux Joseph et je tiens à saluer ton action, ta présence, ton amour auprès d'Henriette jusqu'au bout. Tu peux être fier Joseph pour ce que tu as fait ! Je tiens également à remercier les personnes qui, chaque jour, quelle que soit la météo, lui ont apporté soins et nursing.

Joseph, ses enfants et petits-enfants, soyez assurés de mon soutien le plus sincère et le plus chaleureux dans ce moment de peine mais aussi de délivrance.

Jean-Jacques BARBAUX

Communication de L'aménageur

Nouveau à Neufmoutiers en brie

« L'Orée du Parc »

Une résidence de Charme Rue du Général de Gaulle.

Nous sommes fiers de vous présenter une résidence de charme, reflet d'un village authentique. Niché au cœur de la Brie, Neufmoutiers en Brie vous séduira par son environnement calme et verdoyant à proximité de Marne la Vallée et situé à 40 kilomètres de Paris.

Le site : C'est sur un terrain situé entre le lotissement du « Clos de la Mare » et du terrain des sports que la Société URPAPAC réalisera cette opération de promotion immobilière conforme aux dispositions du Plan Local d'Urbanisme.



La Résidence : Composée de deux immeubles de trente huit appartements, « l'Orée du Parc » vous offre un large choix de surfaces parmi lesquelles vous trouverez celle qui correspond à vos besoins.

Du 2 pièces aux 3 pièces avec terrasse, balcon ou jardin privatif, dépendance.
Parkings et garages fermés.

Les bâtiments composés d'un rez de chaussée + 2 niveaux et d'un sous-sol semi enterré (bâtiment arrière)

Un accès aux parkings par voie sécurisée : L'accès aux stationnements se fera à partir d'une voie nouvelle de sorte qu'il n'y aura pas de sortie directe de la Résidence à la Rue du Général de Gaulle.

Nos prestations :

Parties Privatives :

Chauffage individuel gaz de ville,
Menuiseries extérieures en PVC,
Normes thermiques conformes à la RTH 2012

Parties Communes :

Aménagement clos et paysagé,
Accès véhicules par portail automatisé depuis une voie aménagée à partir de la Rue du Général de Gaulle.
Le stationnement est assuré pour plus de la moitié par des parkings en sous sol semi-enterrés.
Accès piétons par portier digicode.

La Municipalité a souhaité voir se développer au sein de la résidence une surface commerciale d'environ 100 m² afin de créer une épicerie-dépôt de pains. Un logement d'environ 70 m² sera proposé au futur gérant de ce commerce. Pour tout renseignement adressez-vous auprès de la Mairie.

Le début des travaux est prévu au cours du 3^{ème} trimestre 2013 pour un achèvement de la première tranche au printemps 2015.



PLAN DE MASSE

L'ORÉE DU PARC

Lieu dit Le Parc aux Bœufs - Rue du Général de Gaulle
77610 - Neufmoutiers en Brie

Echelle : 1/200

ATTEA SARL d'Architecture - Marc LACOMBE Architecte DPLG

URBAPAC 13, rue des Carrières 78520 LIMAY

Un espace de vente situé à proximité de la Mairie a ouvert ses portes depuis quelques jours. Notre représentant, Monsieur Brice POIREY se fera un plaisir de vous accueillir les lundis, mercredis, vendredis, samedis et dimanches de 13h30 à 18h ou bien sur rendez-vous 7 jours/7.

Au 06.85.65.83.54

Pour tout renseignement : Société URBAPAC, 13 Impasse des Carrières. 78 520 - LIMAY.
Tél : 01.30.92.93.00

Echelle: 1/100

ATFA SARI d'Architecture - Marc Lacombe Architecte D.P.G

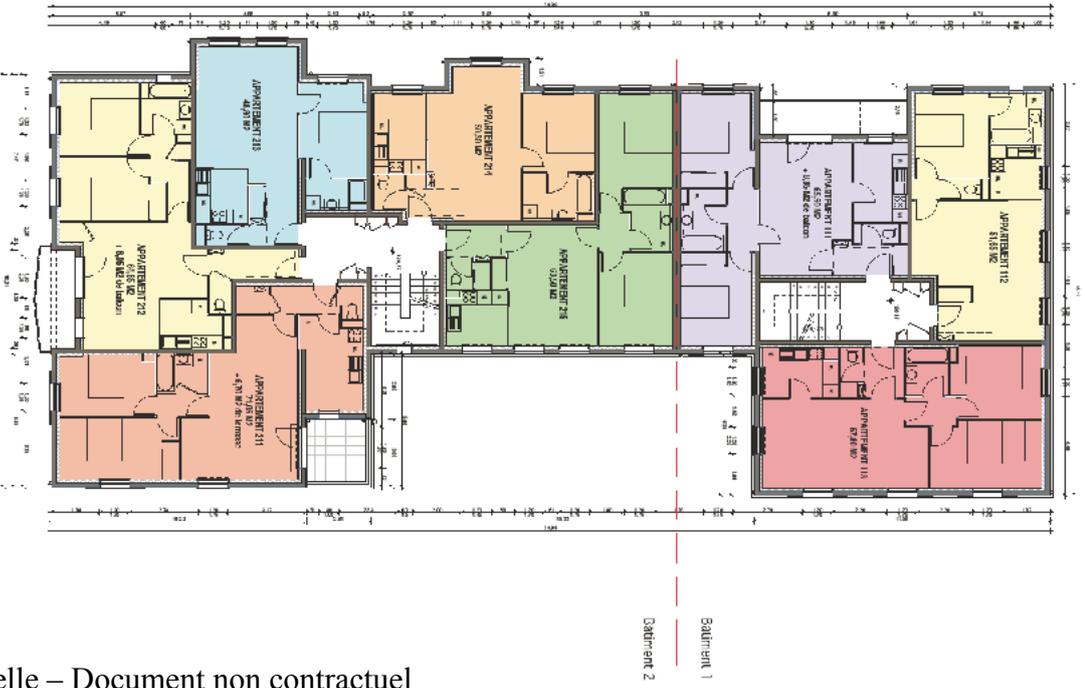
IBRADAC

13, rue des Carrières, 78550 LIMAY

Lieu dit Le Parc aux Boeufs - Rue du Général de Gaulle
77610 Neufmoutiers en Bré

PLANS DU REZ-DE-CHAUSSEE L'OREE DU PARC





PLANS DE L'ETAGE

L'ORÉE DU PARC

Terrain cadastré Section E, parcelles 186p
Lieu dit Le Parc aux Bœufs – Rue du Général de Gaulle
77610 – Neufmoutiers en Brie

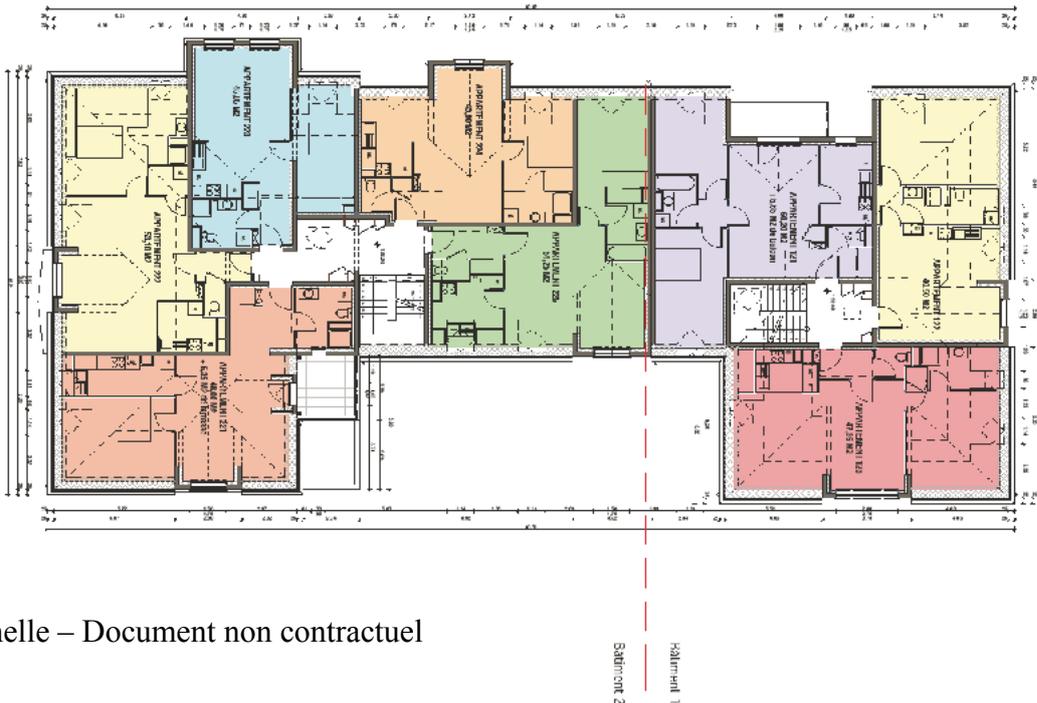
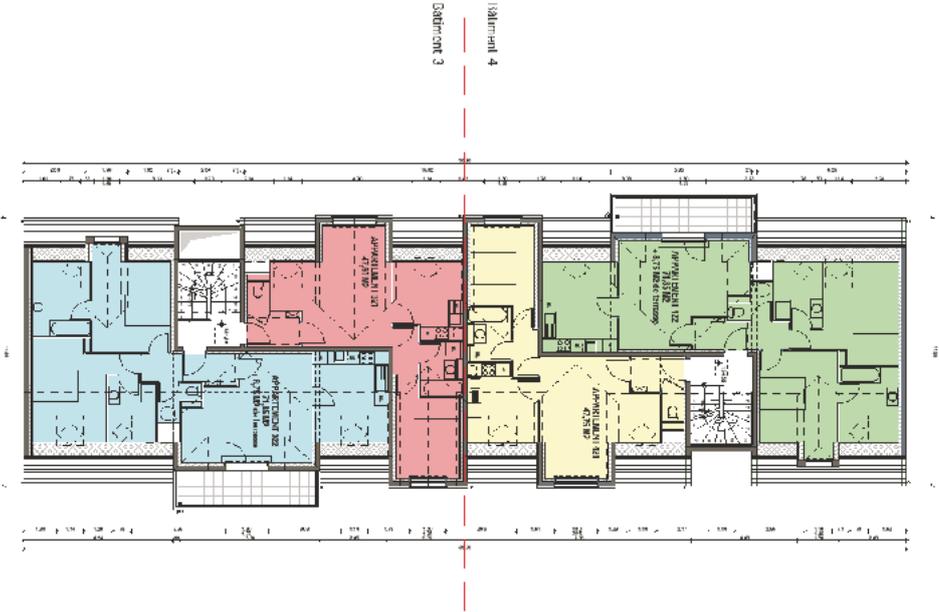
Echelle : 1/7'00

A T T E A S A N T Architecture - Marc LACOMBE Architecte DPLG

URBAPAC 13, rue des Carrières / 83520 LIMAY

Lieu dit Le Parc aux Reurs - Rue du Général de Gaulle
77610 - Neumoutiers en Brie

PLANS DES COMPLEXES L'ORÉE DU PARC



« Ces travaux qui améliorent votre quotidien »

Après un premier coup d'essai, voici la 2ème édition « nouvelle version » du « Petit journal de Neufmoutiers » dont la création remonte maintenant à une bonne quinzaine d'année.

Ce nouveau format a été décidé à la suite de plusieurs éléments :

Les secrétaires de Mairie étant actuellement au nombre de deux (Camille étant en congé maternité) et employées à différentes tâches quotidiennes, la question se posait de savoir comment réussir à toujours vous informer et perdurer la publication de ce « bi-annuel » sans en augmenter le coût.

Après différentes réflexions et recherches, cette nouvelle édition a pu se concrétiser grâce à l'appui de Mr Nicolas CAILLEAU (Mister Repro – Les Masselins à Neufmoutiers) qui s'est chargé de ce nouveau format.

Cette nouvelle édition est produite approximativement au même coût que l'ancienne, soit :

- 400 impressions de brochures distribuées pour un montant total de : 1 376 € (TTC) (Ancienne édition : 1 250 € (TTC)).

Merci à Mr CAILLEAU, son aide précieuse nous permet ainsi de continuer à vous distribuer cet outil de communication tant apprécié des Neufmonastériens et Neufmonastériennes.

En dépit de la crise, 2013 nous amène à effectuer quelques travaux nécessaires au bien vivre. Ainsi après le rajeunissement (peinture par Jean-François, agent communal) de l'entrée de la Mairie, au cours de cet été :

- Se terminera la dernière tranche de la pose des fenêtres en PVC du « petit collectif » (coût : 7 650 € (TTC)).
- Débutera la deuxième tranche des travaux de l'école de Neufmoutiers :
 1. Rabaissement des plafonds (coût : 17 500 € (TTC)) au niveau des classes, salle informatique, bibliothèque, réfectoire) permettant ainsi une économie importante de chauffage.
 2. Etanchéité des terrasses avec le nettoyage complet de la toiture (coût : 7 400 € (TTC)).

Nous prévoyons également le remplacement à court terme du système de chauffage de l'école (projet en cours pour un chauffage au gaz) ainsi que le remplacement des fenêtres et huisseries bois par des fenêtres en aluminium double vitrage afin là encore d'éviter toute déperdition de chaleur.

Par ailleurs, derrière les cours de tennis et la salle des fêtes, des arbres, dont la hauteur au fil des années devenait très dangereuse pour la sécurité, ont été élagués au printemps.

Nous avons demandé à Mr Edouard LOTTIN (Sté SERCO à Neufmoutiers) d'intervenir et de se charger de ce gros œuvre (coût : 7 775 € TTC).

Nous le remercions vivement pour son aide précieuse et le travail effectué.

Je vous souhaite à tous d'excellents congés d'été et vous donne RDV à la fête du village qui aura lieu le Week-End du 7 & 8 Septembre 2013 (dès le vendredi 6 Septembre pour apprécier les manèges forains).

Maire adjoint à l'urbanisme
David Grassitelli

Les Mots des Adjoints

Secrétariat

Les Mots des Adjoints

Vous avez sans doute remarqué que nos secrétaires n' étaient plus que deux ! Rien de grave cependant ! Notre petite Camille a eu un beau petit garçon le jour du muguet: nul doute que celui-ci ne leur apportera que du bonheur, bonheur amplement mérité !!!

En raison de l'absence de Camille, Dominique et Martine redoublent d'effort pour tenir la barre contre vents et marées! Mais elles tiennent bon et je les remercie pour leurs efforts et leur disponibilité devant la multiplication des demandes diverses et variées.

Je profite de cet article pour vous souhaiter à toutes et tous de bonnes vacances.

Catherine Guépin

Samedi 29 juin 2013 à 9h dans le hall d'entrée de notre école :

Un grand moment de bonheur et d'émotion. Quand 17 « grands » CM2 de notre école vont devenir 17 « petits » 6e au collège, il est bien naturel de leur remettre à chacun, et chacune, un dictionnaire avec un petit mot de notre Maire qui était entouré par ses élus et nos employés municipaux. Un petit plus cette année avec en cadeau une clé USB de 8 gigas. Nous avons été très honorés de la présence de Mme Alcindor, l'inspectrice de l'Education Nationale entourée de nos institutrices. De nombreux parents étaient là, parfois plus émus que leurs enfants



BECQUERET Emma, BIGEARD Florian, CHANGEON Nicolas, CHASSELOUP Betty, CHERON Chloe, CORREIA Clara, CRECHRIOU Lola, DELZOR Luna, DUPONT Ilona, FEICHTER Jayden, GUIGNARD Chloe, KEKENBOSCH Ethan LALUYAUX Axelle, LAURENT Matthieu, MARSILIJA Sasha, PIRET Elodie, SINI Giovanni

La matinée s'est poursuivie par la Kermesse de l'école, avec des jeux, spectacles et restauration, proposés par l'association des parents d'élèves.

Merci à toutes celles et ceux qui ont mis la main à la pâte !

Une avancée pour nos lycéens rentrée 2013:

Constat :

Un lycée à Roissy-En-Brie, « Charles-le-Chauve » saturé et bien trop éloigné de nos collèges.

L'action :

Suite à la rénovation lourde et à l'agrandissement du lycée « Clément Ader » de Tournan, 350 places y sont vacantes. J'ai appuyé fortement la modification de la zone de desserte des lycées et obtenu un nouvel arrêté de sectorisation. (Ci-après)

Le résultat :

Tous nos entrants en seconde générale et technologique seront affectés à Tournan et plus à Roissy. Leur temps de transports est divisé par deux. Bien sûr les 1ères et terminales inscrits à Roissy poursuivent leurs études à Charles-le-Chauve.



Vu le code de l'éducation et notamment les articles D211-10, D211-11 et D331-38
Vu l'arrêté du 20 juin 1994 instaurant la zone de desserte des lycées de Roissy et Tournan

ARRETE

Article 1 : Les zones de desserte des Lycées CLEMENT ADER à TOURNAN-EN-BRIE et CHARLES LE CHAUVE à ROISSY-EN-BRIE sont modifiées comme suit :

LYCEES	COLLEGES	COMMUNES DE DOMICILE
TOURNAN EN BRIE CLEMENT ADER	TOURNAN-EN-BRIE Jean-Baptiste Vermy	Les Chapelles-Bourbon, Châtres, Crèvecœur-en-Brie, la Houssaye-en-Brie, Neufmoutiers-en-Brie, Liverdy-en-Brie, Prestes-en-Brie, Tournan-en-Brie
	GRETZ-ARMAINVILLIERS Hutinel	Gretz-Armainvilliers (double sectorisation)
ROISSY EN BRIE CHARLES LE CHAUVE	ROISSY EN BRIE Anceau de Garlande	Roissy-en-Brie
	ROISSY-EN-BRIE Eugène Delacroix	Roissy-en-Brie, Pontcarré
	GRETZ-ARMAINVILLIERS Hutinel	Gretz-Armainvilliers (double sectorisation)
	OZOIR-LA-FERRIERE Gerard Philippe	Ozoir-la-Ferrière (double sectorisation avec Lino Ventura Ozoir)
OZOIR-LA-FERRIERE Marie laurencin	Ozoir-la-Ferrière (double sectorisation avec Lino Ventura Ozoir)	

Article 2 : Sauf dérogation explicite, les élèves domiciliés sur les communes ou parties de commune visées dans l'article 1 sont affectés dans le ou les lycée(s) de rattachement (pour les élèves domiciliés sur les communes bénéficiant d'une double sectorisation) dans la limite des capacités d'accueil fixées par la Région Ile-de-France.

Article 3 : Les chefs d'établissement sont chargés de l'exécution du présent arrêté qui prendra effet à compter de la rentrée 2013.

Article 4 : Cet arrêté annule et remplace les arrêtés précédents.

Fait à Melun, le 24 avril 2013
La directrice académique des services de l'éducation nationale,
Directrice des services départementaux de l'éducation nationale
de Seine-et-Marne

Patricia GALEAZZI

Rentrée Scolaire 2013

Pas de changement du calendrier hebdomadaire scolaire à Neufmoutiers pour septembre 2013.

Le suivi de la réforme des rythmes scolaires en Seine-Et-Marne.

Dossier réalisé par Monsieur le Maire

La refondation de l'école :

Oui ! Mais pas un replâtrage sur le dos des communes.

La mise en œuvre revient aux collectivités territoriales qui devront faire face à des problèmes évidents pour appliquer cette réforme de façon pédagogique et viable économiquement. De nombreuses questions se posent, notamment en matière de locaux et de moyens d'encadrement.

Le Maire devient le responsable du projet éducatif territorial, sans travail préparatoire en amont, sans concertation de la part du Ministre de l'Éducation Nationale ? Sans moyens supplémentaires si ce n'est 50 euros par élève, seulement la 1ère année alors que le coût moyen est de 150 euros.

Révolution imposée dans un calendrier très contraint. La pérennisation du fond d'aide de 250 millions d'euros doit être établie, d'autant que seul 1/4 de ce fonds sera utilisé en 2013-2014 vu le peu d'écoles concernées. Comment trouver des encadrants, titulaires du BAFA au minimum pour 1h à 1h30 pour 4 à 5 jours ?

Pour faire reculer les inégalités scolaires, le fondement du projet éducatif doit reposer sur un nouveau contenu des enseignements.

- Oui à une bonne formation des enseignants.
- Non à des écoles sans moyens.



Contenu de la réforme : le cadre réglementaire de l'organisation scolaire

Le cadre hebdomadaire

- 24h d'enseignement / 4,5 jrs
- 1h/heb d'activités pédagogiques complémentaires gérées par les enseignants (APC)

Le cadre journalier

- enseignement maximum de 5h30/ jour et 3h30 /demi-journée
- pause méridienne d'1h30 minimum
- temps d'activité périscolaire (TAP)
- temps périscolaire (garderie)
- APC gérées par les enseignants pour certains enfants

Le cadre annuel

- Passage de 144 à 180 jours d'école
- Pas de modification du nombre d'heures annuelles : 864h pour chaque élève
- APC : 36h sur l'année pour chaque enseignant

- Pas de modification des programmes scolaires
- Réduction des aides aux élèves en difficultés
- Redéfinition du temps périscolaire à préciser

4

Les dérogations possibles...

- ✓ Entrée en vigueur : 2013 ou 2014
- ✓ Organisation du temps scolaire : samedi / mercredi
- ✓ Dépassement 5h30 / jour et 3h30 / demi-journée
- ✓ Taux d'encadrement des ALSH (maxi 5 ans)

Conditions d'obtention de(s) dérogation(s) :

Transmission d'un PEDT (avant projet) fin avril
avec

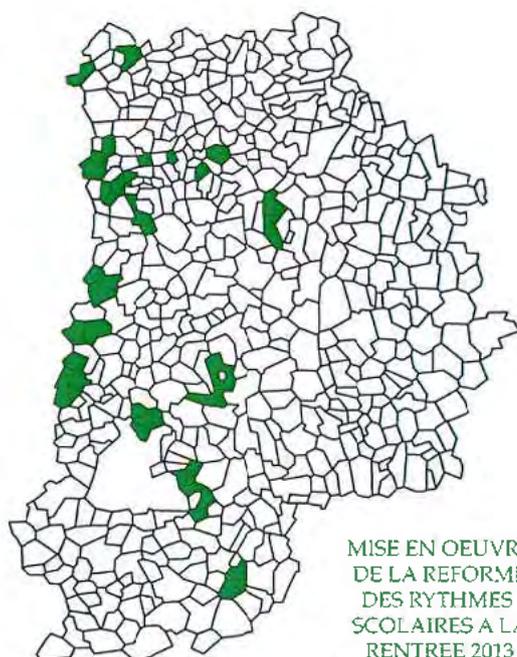
1/ AVIS IEN ==> 2/ Validation DASEN (EN) ou
Groupe d'appui départemental (CAF, DDCS)

- Problématique maternelle/primaire.

- Le représentant de la FOCEL indique qu'il est impossible de former au BAFA le nombre d'encadrants nécessaires dans le temps imparti d'ici la rentrée 2014.

5

Aujourd'hui, 17 mai, où en sommes-nous ?



Mise en œuvre rentrée 2013

33 communes

7,3 % des communes

15,7 % des écoles

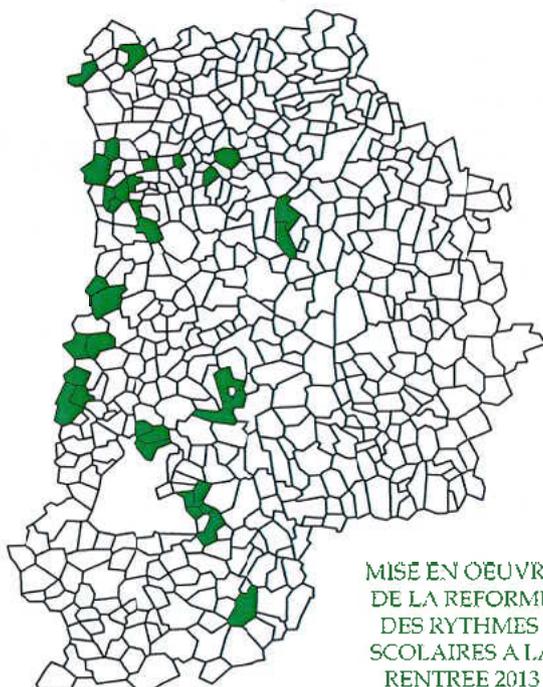
19,22 % des élèves

- Peu de communes candidates.
- Le bilan n'en sera qu'atténué.

6



Aujourd'hui, 17 mai, où en sommes-nous ?



Mise en œuvre rentrée 2014

419 communes

92,7 % des communes

84,3 % des écoles

80,78 % des élèves

Un dispositif marginal.

7



CONCLUSION

Une réforme qui s'inscrit dans un contexte plus que difficile pour les collectivités locales avec la réduction des concours financiers aux collectivités territoriales de 1,5 milliard d'euros en 2013. Puis de nouveau 1,5 en 2014 et 1,5 en 2015, soit moins 4,5 milliards d'euros en cumul sur 3 ans.

Grenelle II, loi de décentralisation, scolarisation des moins de trois ans, entre autres, vont alourdir les charges des collectivités locales.

Face au décret sur les rythmes scolaires publié le 26 janvier 2013, il est crucial que le fond d'aide de 250 millions d'euros soit pérennisé car les dépenses induites par la réforme seront durables.

La source de financement de ce fond ne saurait provenir ni d'un prélèvement sur les dotations, ni d'un redéploiement des financements de la CNAF.

- Des précisions et une formation pour la constitution du PEDT, dont le maire ou le président d'EPCI est responsable, s'imposent avec le réexamen du taux d'encadrement, du niveau requis pour les encadrants.
- Les élus locaux doivent solliciter un cadre de formation, voir un nouveau profil d'emploi pour répondre à la nécessité de trouver des encadrants.
- Pourquoi seul l'enseignement public y est-il soumis ?

En conclusion, il faut impérativement laisser le temps nécessaire à la réécriture de cette réforme :

- Laisser du temps à la concertation entre les acteurs éducatifs pour définir les modalités d'accueil des enfants plus appropriés en fonction de chaque contexte local.
- Face au déclassement de la France au niveau de l'apprentissage, de la lecture en CM1, il importe de redéfinir le lien entre la question des rythmes et la loi de refondation de l'école.
- Le sujet des rythmes scolaires s'avère, au fond, plus complexe qu'il ne le paraît. Les parents ne saisissent pas toujours en quoi le fait de travailler une demi-journée de plus permettra aux enfants d'être moins fatigués avec de surcroît l'impossibilité de continuer des activités périscolaires.

Rythmes Scolaires

- Les enseignants y sont aussi majoritairement hostiles. Et les élus locaux doivent l'appliquer vaille que vaille.
- **Le lien direct entre échec et rythmes scolaires est insuffisamment étayé.**
- On parle de temps « scolaire », « périscolaire », « éducatif » mais quelle différence ?
- Le nouveau temps « éducatif » créé sous la responsabilité des élus, il convient d'en définir mieux le contenu et les modalités de mise en place.

L'égalité républicaine à l'école doit être préservée, sans accentuer les disparités entre communes riches et communes pauvres, le monde urbain et le monde rural.

Jean-Jacques BARBAUX





Le Centre Aéré

Voici venu la fin de l'année scolaire 2012-2013. Au fil des saisons, les enfants ont découvert, grâce aux activités-proposées, de nouveaux travaux manuels adaptés à tous les âges. Par exemple, la fabrication de jolis masques des pays du monde, en plâtre, pour Mardi Gras. Les gourmands ont cuisiné un drôle de « petit hérisson » en chocolat.

A l'occasion du 6 Janvier, les Rois et les Reines ont confectionné leur dessert du jour ! Et pour couronner le tout, petits et grands ont construit une magnifique petite maisonnette en carton qui fait le bonheur de tous les enfants de la Garderie.



C'est avec beaucoup d'intérêt que les enfants ont appris de nouvelles techniques de bricolage grâce à une intervenante en Art-plastique qui a guidé nos petits créateurs, dans la fabrication d'un magnifique décor sur le thème des terriers des petits animaux de nos forêts. Ce joli décor a été exposé lors de la fête des « Petits Lecteurs » aux Chapelles Bourbons organisé par le Val Bréon.

Nous avons eu la visite du petit lapin nain « Pitch » de Clara, cela a donné l'occasion de parler de ce sympathique animal de compagnie, de découvrir pour certains enfants son alimentation, sa morphologie, son déplacement, ses habitudes, son caractère docile, la douceur de son pelage et surprise ses petites quenottes qui poussent comme nos ongles !

Cette année, la municipalité offre aux enfants du Centre aéré une journée au zoo d'Attilly à Ozoir la Ferrière pour rencontrer une multitude d'animaux sauvages dans des espaces naturels et boisés 250 espèces de mammifères et d'oiseaux à rencontrer.



Toute l'équipe d'encadrants vous souhaite un bel été. Brigitte, Christine, Véro., Marie-Hélène et Florence vous retrouveront pour une nouvelle année scolaire. L'Educatrice de Jeunes enfants

Florence Guibert.



Bibliothèque de Neufmoutiers en Brie

Assemblée Générale de la C.B.P.T de Seine et Marne



Cette année, l'assemblée générale de la C.B.P.T s'est invitée le 18 mars 2013 à Neufmoutiers sous la présidence de Jacques Desnoyers en présence d'une cinquantaine de représentants des bibliothécaires de Seine et Marne de la C.B.P.T.

En conclusion, beaucoup d'activités en relation avec les enfants afin de les amener à comprendre et aimer les livres.

Nous constatons avec plaisir pour toutes ces bibliothèques une augmentation du nombre de lecteurs notamment chez les jeunes enfants.

L'assemblée générale s'est terminée par un apéritif pris en présence de Mr Jean-Jacques Barboux, Maire de Neufmoutiers, Conseiller Général, Christelle Noury, Adjointe aux affaires scolaires et de Alice Tombette, animatrice culturelle au Val Bréon.

A midi, nous avons soigné notre gourmandise avec les terrines, salades et desserts préparés par toutes les bibliothécaires présentes et l'après-midi, nous avons reçu Mme Hugues, rédactrice en chef des Notes Bibliographiques pour nous expliquer en détail son travail. Cette journée s'est terminée vers 18 heures.



Le Café-biberon

Le samedi 23 Mars 2013 à 16h, organisé par Alice Tombette du Val Bréon et la conteuse Agnès Grunelius-Hollard

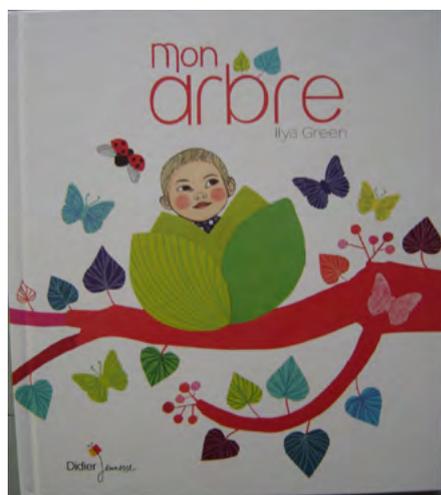
le café-biberon a remporté un vif succès.

Grand moment à partager entre les parents et leurs bébés de 0-2 ans avec le plaisir des mots, des comptines, de la musique du toucher et animé par la conteuse.

Une collation fut partagée à la fin de cette animation.

Lot « Premières Pages »

Comme tous les ans depuis la mise en place de cette opération organisée par le Ministère de la Culture, la Caf et le Conseil Général de Seine et Marne, la bibliothèque de Neufmoutiers a participé à cette remise des livres.



La Fête des «Petits Lecteurs » aux Chapelles-Bourbon

Pour la deuxième année de son existence (animation organisée en Mai 2012 à Neufmoutiers) cette fête basée sur la lecture, animée par la CC du Val Bréon et de tous les représentants de chaque commune désirant y participer, la bibliothèque de Neufmoutiers était présente à cette journée placée sous le signe des livres. Malgré le temps frais, cette journée très conviviale fut une réussite pour tous les bénévoles.



La bibliothèque vous rappelle ses horaires d'ouverture :

Le samedi de 10h30 à 12h30 et le mardi de 16h30 à 18h15

Nous serons fermés du 1er Juillet au 6 Septembre 2013.

Une journée « Portes Ouvertes » sera assurée le
Dimanche 8 Septembre de 10h30 à 16h

Je remercie vivement Sonia et Viviane (bénévoles aux permanences et animations) et toutes les personnes qui nous aident à faire vivre cette bibliothèque par leur présence, leur adhésion ou leurs dons.

Sonia, Viviane et Christiane vous souhaitent de Bonnes Vacances et vous attendent le «Samedi 7 Septembre 2013 à 10h30»

Solidarité Partage

Il faisait beau, même si c' était un peu frais le matin, en ce 7 avril, jour de notre grande vente de vêtements, livres et jouets. Les acheteurs étaient nombreux, grâce à cela nous pourrions continuer à aider tous ceux qui comptent sur nous.

Rendez-vous le 6 octobre de 9H à 17H sur la place de Villeneuve Le Comte pour la vente d'automne.

Merci à tout ceux qui viennent nous aider à déballer le matin de 7 à 9 heures et remballer de 17 à 19 heures. Si cela vous dit de vous joindre à nous, c'est avec plaisir que nous vous accueillerons. Vous pouvez aussi visitez notre site interet.

[«solidarite-partage77.jimdo.com»](http://solidarite-partage77.jimdo.com)



Le Catéchisme

Votre enfant rentre en CE2 ? Vous souhaitez lui donner une instruction religieuse ? Inscrivez-le au Catéchisme :

-Soit après la messe du 8 septembre.

-Soit au forum des associations à Villeneuve Le Comte le 15 septembre

Vie Paroissiale

Comme depuis quelques années, en septembre et octobre, c'est dans notre église de Neufmoutiers que nous nous réunissons pour célébrer l'Eucharistie.

Nous comptons sur la présence des habitants de Neufmoutiers, si nous voulons continuer à faire vivre cette église.

Le 1er septembre, 1ère messe à Neufmoutiers à 10 heures

Le 8 septembre messe de rentrée, à l'issue de laquelle nous nous retrouverons autour d'un verre de l'amitié. Vous y êtes cordialement invités.

-En juin et juillet
Messe à Jossigny à 10 heures

-En août
Messe à Villeneuve le comte à 10 heures.

-En septembre et octobre
Messe à Neufmoutiers à 10 heures.

-En novembre et décembre jusqu'au 24,
Messe à Villeneuve Le Comte.

Club informatique

L'année scolaire se termine et avec elle, les activités du club informatique.

Elles reprendront début octobre. La réunion de préparation de la rentrée se tiendra à l'école primaire à 18 heures, le vendredi 27 septembre.

Pas d'hésitation ! Surtout si vous êtes débutants, qu'on se le dise.

Marie Hélène

Tél : 01.64.25.23.01



Les Jeunes d'Autrefois

Nous rappelons que les Jeunes d'Autrefois se rassemblent toujours chaque mardi de 15 heures à 18 heures dans leur local.

C'est un moment très convivial où les beloteurs s'en donnent à cœur joie.

Au cours de ce début d'année 2013 diverses sorties ou fêtes ont été organisées.

Janvier : Galettes des rois au local

Mars : Repas au bar des Fontaines à Villeneuve le Comte (28 participants)

Avril : Soirée sur le thème des années 80 à Ozoir la Ferrière. Chants danses et repas (22 participants)

Un séjour d'une semaine en Ardèche est programmé pour le mois de septembre

A préciser qu'il n'est pas nécessaire d'avoir sa carte d'adhérent à l'association pour participer à nos sorties

Amicale Sport Nature

Zumba

Dernière venue des activités proposées par l'amicale, cette discipline a rencontré un vif succès cette saison avec une salle bien pleine que dirige Myriam, avec autant de grâce que d'énergie.



Gym Trad

L'activité classique indispensable pour l'entretien physique de base qui regroupe les habituées et accueille également les personnes voulant reprendre en douceur le sport.



Tennis

Passer un bon moment en famille, c'est le choix de quelques-uns malgré un printemps qui a du mal à s'affirmer cette année.

Bon été à toutes et tous,
L'équipe ASN



Actualités de l'Association Sportive Neufmoutiers-en-Brie / Villeneuve-le-comte

Comme tous les ans l'ASNV a réussi l'organisation de la brocante de Neufmoutiers et malgré une faible participation la journée fut agréable.

Une association a besoin d'organiser des manifestations (brocante, concours de pétanque, belote...) pour équilibrer son budget et faire face aux dépenses de fonctionnement, mais c'est aussi l'occasion d'animer le village, de faire connaissance et de passer de bons moments ensemble.

Tous nos remerciements :

- à Véronique Sgard qui a trouvé des participants et à Millenaar Marie José, sans elles la brocante n'aurait pas eu lieu.

- au club de ZOUMBA pour avoir animé l'après-midi de la brocante.

- à Mr Barboux pour les lots offerts à l'occasion du concours de pétanque du 1er mai.

Nous comptons sur vous tous pour que l'année prochaine nous soyons plus nombreux !

Recrutement :

Pour la prochaine rentrée nous recherchons des jeunes de 4 à 17 ans, des séniors et des vétérans de plus de 35 ans.

Pour tout renseignement veuillez contacter

André Vriet au 06.81.20.59.71.

Avec mes salutations sportives.

André Vriet

Président de l'A.S.N.V

Association Dance Academy

Section Majorettes Twirling Compagnie « ShowCorps »

trois catégories Les petit(e)s, âgées de 6 à 11 ans ; les moyen(ne)s, de 12 à 15 ans et les grand(e)s à partir de 16 ans.

Petits et grands à partir de 6 ans, venez découvrir une nouvelle discipline à Neufmoutiers : « Les MajoTwirl »

Alliance des meilleurs atouts des majorettes et du twirling bâton, « les majotwirl » est un sport complet qui allie la gymnastique et la danse, le tout accompagné en musique et accessoires, bâtons et parfois pompoms, cerceaux, chapeaux etc

Chaque saison, notre entraîneur crée de nouvelles chorégraphies qu'il met en scène sur des thèmes originaux que nous présentons en festival-concours et divers spectacles.

Les majotwirl se conjuguent au féminin comme au masculin et se répartie en

Vous êtes motivés et dynamique, vous aimez les paillettes, l' esprit d' équipe et la compétition. Alors venez nous rencontrer !!!!

Le samedi 22 juin, salle Alain Peyrefitte, cours d'essais gratuit entre 10h et 12h.

Nous serons présents le 29 juin pour la fête de l'école ainsi que pour la fête du village les 7 et 8 septembre.

Pour plus de renseignements n'hésitez pas à nous contacter par mail à showcorps.cie@live.fr ou par téléphone, Audrey au 06 85 16 03 16.

Nous espérons vous voir nombreux lors de ces événements afin de vous faire partager notre passion !
La Compagnie « ShowCorps »



Section Danses de Salon Groupe « Danse Evasion »

Loic : Diplômé de l'institut de formation de danse à deux de Toulouse,

Du nouveau à NEUFMOUTIERS !!

Dès la rentrée de septembre, Loic et Valérie, professeurs de danses à deux, propose de vous apprendre à danser le rock, la salsa (cubaine, porto-ricaine) ainsi que les danses de société (Tango, chachacha, valse, rumba, samba etc...)

Valérie : ex-compétitrice du Club « Rouge et Or » de Saint-Maur des Fossés à obtenu le titre de championne de France amateur en danses Latines et Standards.

N'hésitez pas à nous rejoindre en couple ou entre amis et passer de bons moments de danse et d'amitié.

Tout deux formés par l'Ecole de danse le FEELING à Pantin et l'Ecole des danses « Latines et Tropicales » Paris12, ils sauront vous transmettre leur passion dans la bonne humeur et en toute convivialité.

Venez nous rencontrer les 7 et 8 septembre lors de la fête de la commune...

1, 2, 3 ChaCha Ciao !

« L'atelier masques » Organisé par L'Association des Parents D'élèves « Les Galopins »

Le samedi 16 février 2013, une trentaine d'enfants accompagnés de leurs parents ont participé à un atelier de confection de masques. Tout avait été prévu pour les plus imaginatifs d'entre eux : peinture, paillettes, plumes, sequin, colle, etc. Cette journée a été propice à la créativité !! :

Le carnaval de Neufmoutiers en Brie s'est déroulé le 23 mars 2013. Cette journée sera l'occasion de se déguiser et de défiler accompagné par Mr Carnaval. Ensuite un goûter et spectacle vous seront proposés.



Les enfants ont également décoré le costume de Mr Carnaval et les plus grands ont fabriqué des fleurs en papier pour décorer son char. Un bon moment de convivialité entre les parents et leurs enfants. Et après tout ce « travail », les crêpes au Nutella étaient bien méritées.

Merci encore aux enfants et aux parents d'avoir participé.

L'APE- Les Galopins est une association qui a pour but d'organiser des événements ludiques (ateliers, jeux, kermesse, etc.) afin d'une part, de permettre aux enfants de s'amuser et d'autre part, de récolter de l'argent pour aider à financer leurs sorties scolaires. Les membres de l'association sont des parents bénévoles. Si vous souhaitez participer ou juste avoir plus d'informations sur cette association, n'hésitez pas à nous contacter : ape.galopins@gmail.com

Présentation de l'atelier
« Graines de Cézanne »
pour
la saison 2012 - 2013

Créations d'ateliers
temporaires enfants et adultes:
Pâte fimo
Modelage
Expression textile



Détente toute en couleur pour
cette nouvelle saison 2013/2014.

Muriel l'animatrice de l'atelier Graines de
Cézanne, vous emmènera dans l'univers
magique des forêts aux quatre coins du
monde, les techniques utilisées seront:
l'aquarelle - l'acrylique
l'huile-le pastel sec.



Atelier loisirs créatifs adulte et enfant

L'exposition de l'atelier Graines de
Cézanne aura lieu à la salle des fêtes le
7 et 8 septembre, vernissage le samedi à
16h, une collation vous sera offerte.
Pour les inscriptions contacter Muriel
au 06 72 22 06 50, dès le mois de juin.

Remerciements à tous les parents qui
m'ont confiés leurs enfants et ce fut un
réel bonheur.

Remerciements à Sandrine et Mr. Barboux
de leur soutien et de leur confiance.

Remerciements aux secrétaires de la
mairie Dominique et Martine, pour leur
aide, leur disponibilité et leur accueil.

C'est arrivé à Neufmoutiers en Brie!

Prendre le temps de lire le journal du val-Bréon n'est pas sans risque! Pour ma part, cela restera le début d'une extraordinaire aventure! Imaginez-vous une troupe d'acteurs jouant une pièce de théâtre chez vous....

Et quelle troupe! Des acteurs passionnés et jouant leur rôle avec tous le professionnalisme d'acteurs n'ayant plus rien à prouver....

Vous découvrez l'envers du décor et vous vous surprenez ensuite à dévorer la pièce en craignant à chaque instant d'être déjà à la fin....

C'était le 25 mai, chez moi, à Neufmoutiers, devant un public d'adultes et d'enfants.

Une heure de pur bonheur à découvrir des clowns prêts à tout pour payer la rançon exigée pour libérer l'un des leurs. Un cocktail détonnant fait avec un humour sans faute de goût, de la couleur à foison, des accessoires en pagaille, et des musiciens et chanteurs qui vous font frissonner dès les premières notes.

Et le «clown» du spectacle, c'est d'être gratuit!

Un grand merci à cette troupe pour avoir joué dans mon jardin comme sur la scène d'un grand théâtre.

Bien loin d'être à la hauteur de leur prestation, j'espère que mon article saura les remercier et vous donner envie de les inviter à entrer chez vous.

Merci également au Val Bréon.
Madame Laluyaux





PAGE D'INFORMATION GÉNÉRALE

La Communauté de Communes du Val Bréon vous propose sa page d'information générale présentant ses actions et ses compétences. Vous trouverez également les évènements à venir sur son territoire : Châtres, Crèvecœur, Fontenay-Trésigny, La Houssaye, Les Chapelles Bourbon, Liverdy, Marles, Mortcerf, Neufmoutiers et Presles, en vous connectant sur son **site Internet: www.valbreon.fr**

ACTIONS CULTURELLES ET ASSOCIATIVES

- Diffusion de spectacles culturels dans le cadre de la résidence de la troupe « l'Attrape Théâtre »,
- Création d'un festival culturel: Festi'Val Bréon,
- Animations socio-culturelles pour l'enfance et la jeunesse,
- Réalisation d'un salon intercommunal des Arts,
- Organisation d'événements sportifs: concours de pétanque, tournoi de football,...



ACTION SOCIALE

- Fonctionnement du Relais Assistantes Maternelles (RAM),
- Fonctionnement du service de portage de repas à domicile,
- Etudes territoriales réalisées : petite enfance, jeunesse, habitat, plan de mise en accessibilité, de la voirie et des espaces publics (PAVE).

TRANSPORTS

- Organisation et financement des transports collectifs en lignes régulières: réseau SOL'R,
- Fonctionnement du service de Transport A la Demande: TAD PROXI'BUS.



COMPÉTENCES TRANSFÉRÉES À DES SYNDICATS

- Lutte contre l'incendie et secours (SDIS),
- Aide financière pour l'apprentissage de la natation des élèves du primaire,
- Elimination et valorisation des déchets des ménages,
- Fonctionnement des équipements sportifs liés aux établissements d'enseignement secondaire,
- Aménagement numérique.

AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE

- Gestion et entretien des espaces verts, parties communes, voirie, assainissement du parc logistique communautaire,
- Construction d'un local de restauration rapide sur le parc logistique communautaire,
- Acquisition et réhabilitation d'un corps de ferme pour créer des équipements publics,
- Création et entretien des chemins de randonnées.



DIVERS

- Acquisition et prêt de matériel culturel pour les dix municipalités et leurs associations,
- Soutien aux associations organisant des actions regroupant plusieurs communes,
- Réalisation et diffusion des journaux communautaires,
- Mise à jour régulière du site Internet.

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU VAL BRÉON

32 rue des charmilles - 77 610 La Houssaye-en-Brie

Tél: 01.64.51.33.26 - Fax: 01.64.51.33.27

Courriel: contact@valbreon.fr

Horaire d'ouverture:

du lundi au vendredi: 9h00-12h00 et 14h00-17h00

Site internet: www.valbreon.fr



CENTRE HOSPITALIER DE COULOMMIERS

DIRECTION COMMUNE

☎ 01 64 35 39 00 - ☎ 01 64 34 33 47

m-ladoucette@ch-meaux.fr - direction-generale@ch-meaux.fr

Martine LADOUCETTE
Directrice Générale

N/REF. : ML/CF – 2013 - 103

Meaux, le 3 mai 2013

COMMUNIQUE DE PRESSE

Objet : Approbation par l'Assemblée Générale du G.C.S. de moyens du Groupe Hospitalier de l'Est Francilien du projet stratégique de groupe inter-hospitalier pour les cinq prochaines années

Réunie sous la présidence du Député Maire de Meaux, Jean-François COPÉ, l'Assemblée Générale du GCS des hôpitaux de l'Est Francilien (Meaux, Marne-La-Vallée et Coulommiers) a approuvé son nouveau projet stratégique de groupe inter hospitalier pour les cinq prochaines années. (2013/2017)

Par ce projet, les trois hôpitaux réunis volontairement dans le cadre d'un GCS de moyens depuis 2005 (soit 4 années avant la publication de la Loi HPST), expriment aujourd'hui leur volonté de renforcer et de développer encore leurs coopérations, complémentarités d'activités et mutualisation de certaines compétences ou ressources.

Conscients des atouts que représentent, d'ores et déjà, le volume et la diversité de leurs activités cliniques (80000 séjours MCO, 163000 urgences, 7000 accouchements ...), le groupe inter hospitalier veut ainsi pouvoir peser davantage sur l'offre de soins du Nord du département tout en faisant face à la montée en charge des difficultés liée à l'évolution de la démographie médicale ainsi que des contraintes financières.

Le renforcement des coopérations et des complémentarités se traduira par le développement de filières de prise en charge pour certaines populations et/ou pathologies :

1/ Filière périnatalité organisée autour des trois maternités (niveau 3 au CH de MEAUX, niveau 2 B au CH de Marne-La-Vallée, niveau 2 A au CH de Coulommiers) et de la reconstitution du réseau périnatal du Nord du département.

2/ Filière neurovasculaire articulée autour du développement de l'USINV positionnée au CH de Meaux, et du recours généralisé entre les 3 établissements au télé-diagnostic et télé assistance par le biais du réseau Télé- Neuro ORTIF (Outil Régional de Téléneurologie en Ile de France).

3/ Filière gériatrique compte tenu de la diversité des offres de soins proposées par chacun des établissements, renforcée par l'adhésion du CH de Jouarre au GCS afin d'aboutir à la structuration d'un parcours de soins coordonné de la personne âgée à travers des outils de liaison communs en interface avec le réseau gériatrique du Nord du département et les MAIAS (Maison pour l'Autonomie et l'Intégration des malades Alzheimer).

Direction commune des C.H. de Meaux, Lagny/Marne-la-Vallée, Coulommiers
Centre hospitalier de Meaux - 6 & 8, rue Saint-Fiacre – B.P. 218 - 77104 MEAUX CEDEX

4/ Filière cancérologique avec la constitution d'une plate-forme de cancérologie inter hospitalière publique travaillant en partenariat avec les structures privées de médecine nucléaire et de radiothérapie

Cette filière a vocation à être structurée et développée à partir de nouveaux atouts : 3C unifié, généralisation de RCP communes, prestations croisées de chirurgiens de façon à consolider quantitativement et qualitativement l'activité de chirurgie cancérologique pratiquée dans les trois établissements (582 interventions pratiquées à ce titre en 2012 tous organes confondus) , développement prévu des thérapeutiques médicales en particulier au sein du service d'hématologie du centre hospitalier de Meaux (18 lits d'hospitalisation complète à moyen terme dont 6 chambres stériles ainsi qu'un hôpital de jour de 10 places).

5/ Filière cardiologique qui peut connaître un nouvel essor avec d'une part, le développement continu sur le centre hospitalier de Marne-La-Vallée, de la cardiologie interventionnelle, conforté par le positionnement sur ce site du service de chirurgie vasculaire du groupe et d' autre part la mise en place d'une activité nouvelle de prise en charge de l'insuffisance cardiaque chronique sur le centre hospitalier de Meaux.

Ensuite, des équipes inter hospitalières, coordonnées à court ou moyen terme par un seul responsable médical , vont se constituer dans le domaine des chirurgies spécialisées (chirurgies ORL, ophtalmologique, urologique, vasculaire thoracique) ainsi qu'en psychiatrie générale par la mise en place d'une équipe territoriale d'interventions à domicile pour la prise en charge des situations de crise.

A ce double titre, filières de prise en charge ou équipes inter hospitalières, les prestations croisées et les temps médicaux partagés entre deux ou trois centres hospitaliers sont appelés à se développer sachant que, d'ores et déjà, près de trente praticiens exercent de manière partagée entre les établissements du GHEF.

Un autre axe clé du projet médical de groupe repose sur la recherche d'une plus grande mutualisation des compétences et des ressources (humaines comme techniques) pour les fonctions supports médico-techniques ainsi que les activités de recherche clinique.

Un laboratoire de bio-pathologie multi-sites est, désormais, constitué et se présente comme tel à l'accréditation conduite par le COFRAC. A ce jour, 20 % de la production de biologie spécialisée fait d'ores et déjà l'objet d'une concentration sur chacun des trois sites (fonction des analyses) et l'intensification de ce processus est prévue pour 2014 avec la concentration possible de la microbiologie sur le site de Marne-La-Vallée.

De même, les deux laboratoires pré-existants d'anatomopathologie ont, depuis le début de cette année, fusionné et le nouveau laboratoire commun, constitué de 7 praticiens hospitaliers, est en mesure de développer et diversifier ses activités.

La mise en place d'une pharmacie à usage intérieur unique par fusion des trois pharmacies pré-existantes permettra, notamment le moment venu, l'achèvement d'un processus de concentration de la stérilisation ainsi que le déploiement d'une unité d'alimentation parentérale centralisée pour le site de Meaux.

Fondé sur un plateau technique d'ores et déjà développé et puissant (3 IRM, 6 scanners dont 1 coro-scanner), le projet d'Imagerie inter hospitalier pourra renforcer les complémentarités (IRM neurologique H 24 sur le site de Meaux, imagerie interventionnelle sur le centre hospitalier de Marne-La-Vallée notamment) ainsi que le partage de compétences médicales et de protocoles de prise en charge.

Dans le domaine de la recherche clinique, les 3 centres hospitaliers sont déterminés à structurer en commun leur organisation et mutualiser une partie de leurs ressources techniques pour développer leurs travaux et leurs protocoles de recherche dans le cadre d'un partenariat, lui-même renforcé avec les facultés de médecine de Paris XII et Paris VI.



Sous les lignes, prudence : restons à distance

ERDF et RTE renouvellent leurs conseils de prudence pour préserver la sécurité des personnes exerçant des activités à proximité des lignes électriques. Même sans contact direct, un arc électrique peut se former et il y a alors danger d'électrocution. Pour cette raison, il ne faut pas s'approcher de trop près d'une ligne électrique. Il ne faut pas non plus approcher un objet, quel qu'il soit, trop près d'une ligne.

Cette nouvelle campagne de prévention s'appuie notamment sur une mascotte, Wattson, qui incarne le message : "Sous les lignes, prudence : restons à distance". Elle rappelle au public les conseils suivants :

- Eviter de s'approcher des lignes électriques et rester vigilant à leur approche
- Ne jamais tenter de récupérer un objet accroché à une ligne
- Manipuler les tuyaux et cannes à pêche en position horizontale et loin des lignes
- Ne pas manœuvrer seul sous des lignes avec des engins de grande hauteur
- Ne jamais s'introduire dans un poste de transformation électrique

Toute personne exerçant une activité de loisir ou professionnelle à proximité des lignes électriques, est concernée par cette campagne de prévention.

Pêcheurs, adeptes de sports de plein air, agriculteurs, professionnels du BTP et loueurs de matériel, sont les principales populations pour lesquelles la prévention, par la diffusion de ces bons conseils, prend tout son sens.

Les pêcheurs

Attention aux cannes à pêche, elles sont longues et souvent conductrices (fibre de carbone). ERDF et RTE rappellent qu'il faut toujours vérifier qu'aucune ligne électrique ne se trouve aux abords du lieu de pêche. Les pêcheurs devant passer sous une ligne devront tenir leur canne à pêche à l'horizontale pour ne courir aucun danger.

Les sports et loisirs de plein air

Les adeptes de sports et de loisirs de plein air (cerf-volant, aviation de tourisme, activités nautiques à voile, ULM, deltaplane, montgolfière, parapente, planeur...) doivent prendre garde à ne pas s'approcher d'une ligne. Attention aux courants qui vous portent et aux vents qui vous emportent ! En dérivant vous pouvez vous rapprocher d'une ligne, provoquer la formation d'un arc électrique. Il ne faut jamais tenter de récupérer un objet accroché à une ligne.

COMMUNIQUE DE PRESSE



Sous les lignes, prudence :
restons à distance.

Les agriculteurs

Ils sont les premiers concernés dans les cas de circulation d'engins de grande hauteur, de manutention d'objets encombrants (irrigation avec tuyaux d'arrosage, bras d'ensileuse, moissonneuse, monte-paille ...), de traitement aérien des cultures, de déchargement avec des bennes de grand gabarit, de stockage, d'élagage, d'abattage, etc...

Rappelons que l'élagage de la végétation aux abords des lignes électriques est nécessaire pour assurer la sécurité des biens et des personnes à leur proximité.

Les professionnels du BTP et les loueurs de matériel

De nombreux chantiers ont lieu à proximité des lignes et des câbles électriques. Les professionnels du bâtiment et des travaux publics, qui utilisent des engins de grande envergure, manipulent des outils de grande longueur (échelles, échafaudages...) et travaillent en hauteur, doivent éviter de s'approcher des lignes électriques. Il est indispensable que chaque entreprise rédige une Déclaration de Travaux (DT) avant le début du chantier en faisant référence à la Demande de Renseignements (DR) transmise par le donneur d'ordre. Ils devront respecter les mesures de sécurité qui leur seront données en réponse à leur DICT. Pour connaître l'adresse des exploitants à contacter : www.protys.fr.

Ces conseils s'appliquent par ailleurs aux loueurs de matériel (notamment du matériel de levage type engin à nacelle ou des outils télescopiques), qu'ils soient particuliers ou entreprises.

Pour plus d'informations, ERDF et RTE vous invitent à consulter le site internet dédié : www.sousleslignes-prudence.fr

Contact Presse ERDF :

Dimitri DUMAS / Seine-et-Maine / 01 64 41 51 64 dimitri.dumas@erdf.fr

Demande Envoi Documentation

Mylène COUDERT / ERDF Seine-et-Maine / 01 64 41 56 69 mylene.coudert@erdf.fr

Contact Presse RTE :

Olivia RICOUR 01 41 02 17 77 / 06 22 95 73 90 olivia.ricour@rte-france.com

« Déclarer, on a tous à y gagner » La Caf de Seine-et-Marne invite ses allocataires à remplir leur déclaration de revenus

A l'heure où les contribuables complètent leur déclaration de revenus, la Caf de Seine-et-Marne rappelle à ses allocataires qu'il est indispensable qu'ils effectuent une déclaration de ressources auprès des Impôts. Cette déclaration permet à la Caf de calculer le montant des droits aux prestations.

Comment déclarer ses revenus aux Impôts ?

Il suffit de se rendre sur www.impots.gouv.fr et de déclarer en ligne ses revenus 2012.

Pourquoi déclarer ses revenus aux Impôts ?

Chaque année, la Caf récupère les revenus déclarés auprès des Impôts. Elle calcule automatiquement les droits aux prestations sous condition de ressources à partir des éléments transmis par les Impôts.

La déclaration des revenus 2012 permettra à la Caf d'étudier les droits aux prestations du 1er janvier au 31 décembre 2014.

Il est important que l'allocataire signale ensuite tout changement dans sa situation familiale ou professionnelle (séparation, mariage, naissance, perte ou reprise d'emploi etc.), ces événements peuvent avoir un impact sur le montant de ses prestations.

Et si l'allocataire n'est pas imposable ?

En complétant une déclaration de revenus aux Impôts, cela garantit le calcul automatique des droits.

Si pour une raison quelconque la Caf n'a pas pu obtenir toutes les informations nécessaires auprès des Impôts, elle contactera l'allocataire à partir d'octobre 2013.

Comment faire une première déclaration ?

Les allocataires doivent se procurer un formulaire sur www.impots.gouv.fr ou auprès de leur centre des Impôts. Ils peuvent également contacter Impôts-Service au 0810 467 687 (coût d'un appel local), du lundi au vendredi de 8h à 22h et le samedi de 9h à 19h.

A savoir

Quel que soit le montant de leurs ressources, **les jeunes de moins de 25 ans** qui sont rattachés au foyer fiscal de leurs parents, doivent déclarer leurs revenus sur la déclaration fiscale de ces derniers.

Ceux qui ne sont pas rattachés au foyer fiscal de leurs parents doivent déclarer seuls leurs revenus aux Impôts.



Caf
de
Seine-et-Marne

Retrouvez toutes les
informations utiles sur



Pour en savoir plus et pour télécharger le dépliant d'information :
www.caf.fr, rubrique « Ma Caf »



ALLOCATIONS FAMILIALES
Caf de Seine-et-Marne

caf.fr

RAPIDE, FIABLE, MOINS DE VISAS

Valable du 1er janvier au 31 décembre 2013

Le passeport sorties familiales

Ce bon facilite les sorties ou les courts séjours en famille

Vous avez au moins 1 enfant à charge, vous êtes allocataire de la Caf de Seine-et-Marne en Octobre 2012 et avez bénéficié de prestations familiales. Votre quotient familial est inférieur ou égal à 750€, alors le Passeport sorties familiales vous sera adressé courant du 1er trimestre 2013

LE PASSEPORT EST UNE AIDE QUI PERMET DE FINANCER :

- Billets de spectacles culturels ou sportifs (théâtre, concert, événements sportifs...)*
- Visites de musées, monuments, expositions, parcs de loisirs ou d'attractions.*
- Hébergement d'étape inférieur ou égal à 3 nuits (4 jours) en hôtel, location (sauf de particulier à particulier), gîte et camping agréés,
- Court séjour (3 nuits/4 jours) organisé par des associations ou des collectivités locales.

* y compris dans des pays limitrophes à la France (Grande-Bretagne, Belgique, Luxembourg, Allemagne, Suisse, Italie et Espagne) et dans les départements et territoires d'outre-mer.

SONT EXCLUES toutes les dépenses pour des loisirs ponctuels (cinéma, piscine...), de transport ou de restauration, les sorties scolaires, les licences et les adhésions sportives ou culturelles et la location de particulier à particulier.

MONTANT DE L'AIDE

Il s'agit d'un montant forfaitaire qui varie selon le nombre d'enfants à charge au foyer (voir le barème ci-dessous).

Montant de l'aide par famille (et non par enfant)

Un enfant	50 €
Deux enfants	60 €
Trois enfants	70 €
Quatre enfants	80 €
(Ajouter 10 € par enfant en plus jusqu'à huit)	
Neuf enfants et plus	150 €

UTILISATION DU PASSEPORT :

1. Faites-le compléter par le prestataire ou l'organisateur des activités de loisirs (cachet et montant de la dépense) puis signez et datez-le avant de nous le retourner*.
2. Adressez les justificatifs demandés, notamment une facture pour les hébergements d'étape.
3. L'aide vous sera ensuite versée directement selon le mode de règlement habituel de vos prestations familiales, mais de manière distincte.

*Si vous n'êtes pas en possession du passeport le jour de votre sortie, demandez une facture nominative au prestataire.

ATTENTION !

Aucune participation ne sera payée si la dépense totale est inférieure au montant de l'aide prévue.

Inutile de vous déplacer ou de contacter nos services, le passeport sorties familiales sera adressé aux familles qui peuvent en bénéficier.

EN CAS DE PERTE

Le passeport a une valeur de chèque, aucun duplicata ne sera délivré

Réalisation Caf77 - mai janvier 2013

Un seul PASSEPORT est envoyé par famille.

9- Communiqués de Presse:
Hôpitaux - ERDF - CPAM

INFORMATION PRESSE

Mardi 11 juin 2013

Communiqué de la Caisse d'Allocations
Familiales de Seine-et-Marne

Modalités d'ouverture des lieux d'accueil du lundi 1^{er} juillet au vendredi 30 août 2013

Pendant la période estivale, les horaires des lieux d'accueil de la Caf de Seine-et-Marne changent. Les lieux d'accueil seront ouverts tous les matins du lundi au vendredi.

Attention, les rendez-vous Rsa ne sont pas concernés par ces changements d'horaires.

Les horaires d'ouverture pour la période de juillet-août seront :

- **Melun** 21-23, avenue du Général Leclerc, ouvert de 8h30 à 11h30
- **Lognes** 97, boulevard du Segrais, ouvert de 8h30 à 11h30
- **Meaux** 1, avenue de la République, ouvert de 9h à 11h30
- **Montereau** Maison des services publics 3, rue André Thomas, de 9h à 11h30
- **Chelles** 4 rue Saint Hubert, fermé définitivement à partir du 1^{er} juillet 2013. Un nouveau site à Chelles accueillant les allocataires ouvrira dès la rentrée 2013, selon des modalités qui restent à définir.

Les allocataires ont deux possibilités pour suivre leur dossier et accéder à différents services de la Caf :

- Les services du www.caf.fr sont accessibles 24h/24 et 7 jours sur 7 :

Accédez à « Mon compte » en ligne* pour suivre le traitement de vos courriers, consulter le montant de vos dix derniers paiements, imprimer une attestation de paiement et de quotient familial, télécharger des formulaires, évaluer le montant de votre aide au logement, remplir en ligne une demande d'allocation logement étudiant.

* Ces services sont accessibles avec votre numéro d'allocataire, code confidentiel, en précisant votre jour et mois de naissance

- L'accueil téléphonique avec un téléconseiller (0810 25 77 10) est ouvert de 8h30 à 12h et de 13h à 16h.



Retrouvez toutes les
informations utiles sur

caf.fr

RAPIDE FIABLE PROCHE DE VOUS

Rappel des horaires autorisés pour les tontes et engins bruyants

les jours ouvrés de 07h00 à 20h00

le samedi de 09h00 à 12h00

et de 15h00 à 19h30

les dimanches et jours fériés :

de 10h00 à 12h00



Il appartient à chacun,

« passé le cap de 22 h » de respecter la tranquillité de ses propres voisins. L'exceptionnel ne doit pas être du quotidien...

Horaires ouverture Mairie du 29 juillet au 18 août 2013

Lundi Fermé

Mardi : 9 h 00 à 12 h 30

13 h 15 à 16 h 00

Mercredi : 9 h 00 à 12 h 00

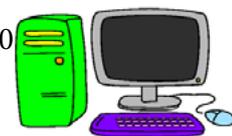
14h00 à 18h00

Jeudi : 13h00 à 16h00

Vendredi : 9h00 à 12h30

14h00 à 18h00

Samedi : Fermé



NUMÉROS UTILES

Groupe Scolaire Daniel Balavoine	01 64 42 88 41
Collège Jean Baptiste Vermay	01 64 07 07 40
Lycée Clément Ader	01 64 07 20 18
Lycée Charles le Chauve	01 60 34 20 20
CULTE - Paroisse	01 60 43 00 30
LA POSTE Fontenay-Trésigny	01 64 51 34 53
LYONNAISE DES EAUX	0 810 385 385
E.D.F. SERVICE	0 810 333 077
G.D.F. SERVICE	0 810 433 077
POMPIERS	18
GENDARMERIE	01 64 04 30 24
PERCEPTION	01 64 25 61 08
PREFECTURE de MELUN	01 64 71 77 77
SOUS PREFECTURE de PROVINS	01 60 58 57 77
Gare de TOURNAN : RER E	01 64 42 71 05
POLE EMPLOI	3949
SAMU	15

VILLENEUVE-LE-COMTE

Pharmacie Vauchier	08 99 10 63 61
Cabinet d'Infirmières	01 60 43 25 30
Cabinets Médicaux	
Dr NEDELEC et UNG Généraliste	01 60 43 00 28
Dr CHUET Généraliste	01 64 17 64 23

Kiné Weber Laurent	01 60 43 20 63
Dentiste Hamon Véronique	01 60 43 06 29

TOURNAN-EN-BRIE :

Pharmacie du centre	01 64 07 00 24
<u>Cabinet d'Infirmiers</u>	
51 bis rue de Paris	01 64 07 23 89
- Estelle Fraineau	06 74 57 43 49
- Olivier Piret	06 62 24 83 20

Cabinet Médical

Recchia Catherine 01 64 07 02 70

Kiné Lacalmontie Catherine 01 64 25 30 20

Laboratoire d'analyses

Aubry Rougeau 01 64 07 09 98

Clinique de Tournan 0 825 16 42 42

Maison Départementale

des Solidarités 01 64 25 07 00

HOPITAUX :

JOSSIGNY 01 61 10 61 10

MEAUX 01 64 35 38 38

COULOMMIERS 01 64 65 37 00

Centre ANTI-POISON de Paris 01 40 05 48 48

CLINIQUES VETERINAIRES :

TOURNAN 01 64 07 13 13

GRETZ 01 60 02 64 11

OZOIR 01 64 42 07 85

ROZAY-en-Brie 01 64 25 60 15



MAIRIE de Neufmoutiers-en-Brie 77610

Département de Seine-et-Marne

Arrondissement de PROVINS

☎ 01 64 07 11 07 / Fax : 01 64 06 45 64

Heures d'ouverture de la Mairie :

- Le mardi de 14h00 à 18h00
- Le mercredi de 9h00 à 12h00 et de 14h à 18h00
- Le vendredi de 14h00 à 17h00
- Le samedi de 9h00 à 12h00

Permanence téléphonique au ☎ 01 64 07 11 07 / Fax : 01 64 06 45 64

• Du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h à 16h30

• Le samedi de 9h00 à 12h00

Par mail : commune-de-neufmoutiers@wanadoo.fr

Site Internet : www.neufmoutiers-en-brie.fr